



Concours : Troisième concours du CAPES et du CAFEP-CAPES

Section : Langues vivantes

Option : ALLEMAND

Session 2017

Rapport de jury présenté par :

Fabienne PAULIN-MOULARD
Présidente du jury

Avant-propos

Par souci de clarté et de fluidité de la lecture, la double écriture des terminaisons des mots féminin / masculin (exemple : « candidat.e ») n'est pas appliquée, étant bien entendu que ces mots font référence aux femmes comme aux hommes.

	3 ^{ème} concours du Capes	3 ^{ème} concours du Cafep-Capes
Nombre de postes	10	5
Candidats inscrits	97	36
Candidats présents à l'écrit	54	17
Candidats admissibles	24	8
Candidats présents à l'oral	24	8
Candidats admis	10	8
Candidats sur liste complémentaire	6	

Comme on peut le constater à la lecture du tableau ci-dessus, la session 2017 du 3^{ème} concours du CAPES d'allemand ainsi que du CAFEP-CAPES s'est caractérisée par le fait que le jury a entendu un nombre important de très bonnes prestations.

Le jury s'est donc réjoui de pouvoir ajouter six candidats du 3^{ème} concours du CAPES sur la liste complémentaire.

Nous tenons ici à féliciter tous les lauréats tant pour leurs prestations que pour leur sérieux. En effet, tous les admissibles ont été présents à l'oral.

Le présent rapport a pour objet de relever quelques points de vigilance afin d'aider les futurs candidats à se préparer au mieux.

En ce qui concerne l'épreuve d'admissibilité, il convient d'attirer l'attention des futurs candidats sur le fait que la traduction est un exercice qui demande un entraînement régulier et systématique, notamment pour ce qui est du travail de réflexion sur la langue. Rappelons que la seconde partie de cette épreuve fait appel aux connaissances des candidats sur les deux systèmes linguistiques puisqu'il s'agit de décrire et d'analyser des segments soulignés dans la version et le thème et de rendre compte de leurs spécificités. Pour ce faire, il faut donc disposer des concepts adéquats.

Un trop grand nombre de candidats négligent cette partie, perdant ainsi un nombre de points non négligeable. Cette partie représentait en effet environ un quart de la note pour la session 2017 ; elle représentera environ un tiers de la note pour la **session 2018**.

Afin d'aider les candidats dans leur démarche dans cette partie de l'épreuve d'admissibilité, la consigne a été légèrement modifiée.

A compter de la session 2018, elle sera la suivante :

Vous présenterez en français une description et une analyse linguistique précise des éléments soulignés.

Vous expliquerez ensuite les raisons pour lesquelles vous avez retenu la traduction proposée, en ayant soin de rendre compte des spécificités des deux systèmes linguistiques.

Segment souligné et traduction retenue doivent être rappelés dans la copie.

Quant à l'épreuve d'admission, les moyennes élevées tendent à prouver qu'elle semble désormais bien comprise et nous nous en réjouissons. Les candidats s'étaient visiblement bien préparés et ont montré une réelle motivation.

Nous encourageons les futurs candidats à lire attentivement le présent rapport ainsi que ceux des années précédentes et ceux du CAPES externe. Nous leur souhaitons d'y trouver des conseils qui contribueront à les conduire au succès.

Fabienne PAULIN-MOULARD
Présidente

Pascal GRAND
Vice-président

RAPPEL DES EPREUVES

L'ensemble des épreuves du concours vise à évaluer les capacités des candidats au regard des dimensions disciplinaires, scientifiques et professionnelles de l'acte d'enseigner et des situations d'enseignement.

A. — Epreuves d'admissibilité : Traduction (coefficient 1)

L'épreuve consiste, au choix du jury, en la traduction en français d'un texte en langue étrangère et/ou la traduction en langue étrangère d'un texte en français, accompagnée(s) d'une réflexion en français prenant appui sur les textes proposés à l'exercice de traduction et permettant de mobiliser dans une perspective d'enseignement les connaissances linguistiques et culturelles susceptibles d'explicitier le passage d'une langue à l'autre. L'épreuve doit permettre au candidat de mettre ses savoirs en perspective et de manifester un recul critique vis-à-vis de ces savoirs.

Durée : cinq heures ; coefficient 2.

B. — Epreuves d'admission : Epreuve d'entretien à partir d'un dossier (coefficient 1)

L'épreuve porte :

- d'une part, sur un document de compréhension fourni par le jury, document audio ou vidéo authentique en langue étrangère en lien avec l'une des notions des programmes de lycée et de collège
- d'autre part, sur un dossier fourni par le jury portant sur la même notion des programmes et composé de productions d'élèves (écrites et orales) et de documents relatifs aux situations d'enseignement et au contexte institutionnel.

La première partie de l'entretien se déroule en langue étrangère. Elle permet de vérifier la compréhension du document authentique à partir de sa présentation et de l'analyse de son intérêt.

La seconde partie de l'entretien se déroule en français. Elle permet de vérifier, à partir de l'analyse des productions d'élèves (dans leurs dimensions linguistique, culturelle et pragmatique) ainsi que des documents complémentaires, la capacité du candidat à prendre en compte les acquis et les besoins des élèves, à se représenter la diversité des conditions d'exercice de son métier futur, à en connaître de façon réfléchie le contexte dans ses différentes dimensions (classe, équipe éducative, établissement, institution scolaire, société) et les valeurs qui le portent, dont celles de la République.

Le document audio ou vidéo et l'enregistrement d'une production orale d'élève n'excéderont pas chacun trois minutes.

La qualité de la langue employée est prise en compte dans l'évaluation de chaque partie de l'épreuve.

Durée de la préparation : deux heures ; durée de l'épreuve : une heure (trente minutes maximum pour chaque partie)

L'épreuve d'admission doit, en outre, permettre au candidat de démontrer qu'il a réfléchi à l'apport que son expérience professionnelle constitue pour l'exercice de son futur métier et dans ses relations avec l'institution scolaire, en intégrant et en valorisant les acquis de son expérience et de ses connaissances professionnelles dans ses réponses aux questions du jury.

Epreuve d'admissibilité : traduction

Notes obtenues par les candidats

Notes entre	3 ^{ème} concours du Capes externe	3 ^{ème} concours du Cafep-Capes
0,5 – 3,75	13	3
4 – 7,75	22	11
8 – 11,75	13	2
12 – 15,75	6	0
16 – 19,5	0	1
Moyenne	6,67	6,4

Le sujet et les procédures d'évaluation des copies pour l'épreuve de traduction étant identiques pour le 3^{ème} concours et le Capes externe, nous reproduisons ci-dessous la partie du rapport de jury de ce dernier concours dédiée à la traduction et à l'analyse des segments des textes soulignés.

Version

Rapport présenté par madame Susanne SEEWALD

Remarques liminaires

Le jury incite les futurs candidats à se référer aux rapports précédents et répète les observations et conseils suivants :

Rappelons d'abord que la traduction proposée doit résulter d'une réflexion approfondie sur le texte original. Plusieurs lectures sont nécessaires afin de pouvoir l'appréhender dans sa globalité, d'en dégager les idées principales et de pouvoir visualiser les scènes décrites. Ce n'est qu'après ce travail d'analyse préalable que le candidat doit commencer à rédiger la traduction, tout en gardant à l'esprit qu'il ne s'agit pas seulement de traduire phrase par phrase mais bien d'obtenir un texte lisible dans son ensemble. Les correcteurs déplorent un trop grand nombre de productions qui manquent de réflexivité et de cohérence interne. De même, une dernière relecture attentive de la traduction proposée, dissociée du document source, est indispensable pour vérifier encore une fois le sens et la correction linguistique. De nombreuses fautes d'orthographe, incohérences syntaxiques et omissions pourraient ainsi sans doute être détectées et corrigées par les candidats. La traduction de « Marlenes sechzigster Geburtstag » par « les seize / six ans de Marlene » fait partie de ces erreurs facilement évitables et pouvant même conduire à un contre-sens. En s'entraînant régulièrement à travailler dans les conditions du concours, les candidats parviendront mieux à gérer efficacement le temps imparti et sauront réserver quelques minutes à la fin de l'épreuve à cette relecture.

Une bonne gestion du temps permettra également aux candidats d'écrire d'abord sur un brouillon avant de recopier le texte final. Une recommandation qui peut sembler futile à ce niveau d'études, mais plusieurs correcteurs ont signalé le manque de soin apporté aux copies. Il nous paraît indispensable que de futurs enseignants exigent d'eux-mêmes comme plus tard de leurs élèves un travail propre et sans ratures, rédigé dans une écriture lisible et présenté de manière claire et structurée. Reprécisons aussi que les notes de bas

de page commentant la traduction donnée ou se permettant de corriger la note d'explication fournie (un candidat a, par exemple, émis des doutes sur l'équivalent français de « Masuren ») sont absolument à proscrire, de même que la proposition de plusieurs possibilités de traduction. L'explication détaillée du contexte historique et culturel, aussi juste et intéressante soit-elle, ne fait aucunement partie des tâches à effectuer et révèle une regrettable méconnaissance des modalités de l'épreuve.

Il va de soi néanmoins que l'on attend des candidats une certaine culture générale relative au monde germanique. L'épreuve de traduction est censée mobiliser les connaissances linguistiques et culturelles susceptibles d'explicitier le passage d'une langue à l'autre, et ce dans une perspective d'enseignement. Le texte de version proposé cette année ne présentait pas de difficulté lexicale ou grammaticale majeure. Une traduction fine et habile supposait cependant que le candidat ait conscience de la forte dimension historique et géographique de cet extrait de roman. Il devait pouvoir établir un lien entre ces réfugiés, principalement des femmes et des enfants, qui avaient fui la Prusse-Orientale devant l'arrivée de l'Armée Rouge durant l'hiver 1945 en traversant la lagune de la Vistule gelée, et ces personnes aujourd'hui âgées qui depuis la chute du Mur et le développement d'un tourisme dit « nostalgique » peuvent enfin se rendre sur le lieu de leur enfance ou la terre de leurs ancêtres. Les candidats au concours sont bien naturellement tenus de connaître cette page de l'histoire allemande. Ainsi, réussir à traduire correctement le terme « das Gutshaus », la demeure du propriétaire terrien, présupposait des connaissances civilisationnelles, et pas seulement lexicales, qui auraient pu éviter des propositions fausses ou très maladroites comme on a pu en trouver sur certaines copies, par exemple « auberge », « magasin » ou « épicerie ». Il existe un grand nombre d'œuvres littéraires et cinématographiques traitant de tels sujets, et d'un point de vue plus général le jury ne peut qu'inviter les futurs candidats à des lectures très régulières et diversifiées qui ne contribuent pas seulement à l'acquisition et à la mémorisation d'un lexique riche et varié mais qui leur permettront aussi d'élargir leurs compétences culturelles indispensables à l'exercice de leur futur métier.

Ces lectures doivent par ailleurs s'accompagner de l'apprentissage rigoureux, systématique et raisonné d'un vocabulaire couvrant des champs lexicaux les plus vastes possible. Trop peu de candidats ont su traduire le mot « Storch » qui relève certes d'un domaine de spécialité mais est quand même ancrée dans la réalité quotidienne. Le travail de mémorisation du lexique requiert la maîtrise d'une technique sans laquelle le candidat ne saura réussir l'exercice de traduction, et qui trouvera une application toute pratique lorsqu'il s'agira de développer des stratégies d'apprentissage pour ses futurs élèves. Afin de mémoriser non seulement la signification, l'orthographe et la prononciation d'un mot mais également son utilisation, il est important de placer son acquisition au sein de contextes authentiques, ce qui nous renvoie à la nécessité de s'exposer très régulièrement à tous types de supports langagiers, aussi bien en langue allemande qu'en langue française.

La bonne maîtrise des deux langues est la condition sine qua non pour exercer correctement le métier de professeur d'allemand. De nombreux candidats, et pas uniquement parmi les germanophones, doivent absolument consolider leurs connaissances des règles de base de la grammaire française. Ainsi, de nombreuses erreurs ont été relevées quant à la maîtrise des temps du passé. Nous ne pouvons qu'inciter les futurs candidats à relire attentivement toutes les remarques concernant ce point qu'ils trouveront dans le rapport de l'épreuve de traduction pour la session 2016. Nous recommandons également le recours aux manuels de grammaire, aide précieuse s'il en est. Le texte allemand contenant presque uniquement des prétérits, il fallait se poser la question du choix, en français, entre l'imparfait et le passé simple. Dans notre extrait, il s'agit très clairement de la description d'actions habituelles, répétitives, qui ne peut se traduire que par un imparfait. La conjonction de subordination dans la phrase « **wenn** sie in deutschen Bussen durch Masuren reisten » nous l'indique: à chaque voyage d'un groupe de touristes allemands en Mazurie, le programme se déroule selon le même scénario – la visite de la lagune et d'autres lieux chargés de souvenirs, les larmes et les chants dans le bus, la rencontre avec les nouveaux propriétaires polonais. Il est donc primordial de savoir opérer ce choix du temps. On attend aussi de la part d'un candidat au Capes qu'il maîtrise parfaitement la conjugaison des verbes français. Ainsi, certains correcteurs ont exprimé leur étonnement face à des erreurs opérées entre les terminaisons «-er», «és», «-ait » ou «-aient ». Dans un même ordre d'idées, les règles présidant à l'utilisation des différentes marques de la ponctuation se doivent d'être connues et maîtrisées par de futurs professeurs.

Pour conclure ces remarques liminaires, qu'il soit précisé que le jury a eu le plaisir de lire d'excellentes copies qui témoignaient d'une préparation rigoureuse et sérieuse, ainsi que d'une culture générale riche et variée, pré-requis indispensables à l'exercice du métier de professeur.

Situation de l'extrait et analyse préliminaire

Le texte de la version proposée cette année au concours était tiré d'un roman de Dörte Hansen, *Altes Land*, paru en 2015 en Allemagne et traduit en France en 2016 sous le titre « A l'ombre des cerisiers ».

C'est au printemps 1945 que la petite Vera voit pour la première fois la vieille ferme perdue au cœur d'un immense verger. Sa mère et elle viennent de traverser à pied une Allemagne en ruines. Soixante-dix ans plus tard, Vera, qui occupe toujours la maison, voit débarquer à son tour sa nièce, Anne, en pleine rupture amoureuse, et son jeune fils Leon. Les deux femmes, fortes têtes et solitaires, vont affronter ensemble une histoire familiale traversée de douloureux secrets.

Le roman de Dörte Hansen traite avec émotion et retenue un traumatisme sans aucun doute toujours présent dans l'histoire allemande contemporaine : l'abandon pour beaucoup de leurs terres de naissance et de toute leur vie quand, en 1945, ils durent fuir devant l'arrivée de l'Armée rouge. Presque du jour au lendemain, des femmes, des enfants et des vieillards furent obligés de laisser précipitamment derrière eux leurs maisons, leurs propriétés, les tombes de leurs ancêtres et cette fuite, quand elle fut réussie, les mena la plupart du temps dans une Allemagne vaincue et méfiante. Pour tous, ce furent alors des décennies passées loin de toute leur histoire et c'est seulement après la chute du Mur et l'ouverture à l'Est qu'ils purent enfin retrouver leurs racines. Se développèrent alors ces voyages « nostalgiques » qui conduisaient des personnes, souvent âgées, dans leurs régions désormais polonaises pour tenter de retrouver ce qui avait disparu.

S'il n'était, bien sûr, pas nécessaire de connaître le roman de Dörte Hansen pour pouvoir traduire correctement l'extrait proposé, en revanche, une connaissance, même fugitive, de cette épisode douloureux de l'histoire allemande, semblait indispensable. Ainsi, la compréhension de la scène montrant des Allemands âgés venant frapper à la porte de familles polonaises et accompagnés d'un interprète ne prenait toute sa signification qu'à la lumière d'une telle histoire. La méconnaissance était, à coup sûr, un handicap que certains n'ont pas su surmonter.

Dans l'extrait proposé, nous suivions, lors d'un de ces voyages « nostalgiques », Marlene qui, bien que née après la guerre et n'ayant donc pas connu ces régions, souhaite retourner visiter les villes et villages que sa mère avait décrits dans ses lettres. Les organisateurs savent mettre en place tout un cérémonial qui va déclencher chez leurs clients des vagues d'émotions et qui trouve son point d'orgue lorsqu'ils entonnent tous ensemble la chanson « Land der dunklen Wälder ».

Le style de l'auteur ne présentait aucune difficulté majeure pour des candidats au Capes. Essentiellement descriptif, le texte se distinguait par des difficultés d'ordre lexical et contextuel et ne présentait pas les problèmes les plus complexes de l'exercice de traduction. Cependant, il fallait être capable de choisir habilement entre le passé simple et l'imparfait pour pouvoir être à même de traduire correctement certains passages.

Texte à traduire

„Mein großer Wunsch, mein einziger.“ Es war Marlenes sechzigster Geburtstag. (...) Masuren im Minibus, schon Marlene war eigentlich zu jung für diese Reise, nach dem Krieg geboren, sie konnte gar kein Heimweh haben nach dem *Land der dunklen Wälder* (...).

Marlene machte eine Liste mit Dörfern und Städten, die ihre Mutter beschrieben hatte in ihren Briefen (...), sie wollte suchen nach dem Gutshaus der von Kamckes (...). Und dann ans Haff, natürlich, alle wollten das, wenn sie in deutschen Bussen durch Masuren reisten. Sie wollten dann am Wasser stehen in ihren sandfarbenen Windjacken, Flüchtlinge mit weißen Haaren, die hier schon mal gestanden hatten, verfroren und verjagt, mit ihren Müttern.

Der Reiseleiter kannte seine Kundschaft, die betagten Herrschaften mit ihren wunden Seelen, die auf ein bisschen Heilung hofften. Er fuhr sie zu den Seen und den Störchen und den Bernsteinstränden (...). Er wusste, dass irgendwann in den zehn Tagen, an irgendeinem See, vor einem alten Haus, in einer Kirche, eine wackelige Stimme singen würde. *Land der dunklen Wälder*, auf jeder Fahrt fing einer damit an. Er teilte dann die Zettel aus, fünf Strophen, sang auch immer mit, (...) dann sang der ganze Bus, dann weinten alle.

Er fuhr sie zu den Häusern, in denen sie geboren waren, manche waren zu erschüttert, um aus dem Minibus zu steigen, andere fassten sich ein Herz und klopfen, der Übersetzer ging dann mit. Die polnischen Familien waren meistens freundlich, baten sie hinein, zeigten ihnen alles, stellten sich lächelnd in die Haustür für ein

Foto, schüttelten die Hände und winkten den Fremden nach, wenn sie zurück in ihre Busse stiegen. (...)

Dörte Hansen, *Altes Land*, 2015

Traduction et alternatives retenues par le jury

« Mon plus grand souhait, mon unique souhait / mon vœu le plus cher. » // « Mon seul souhait, le plus grand. » C'était le soixantième anniversaire de Marlene. // Marlene fêtait ses soixante ans. La Mazurie en minibus, Marlene elle-même était en réalité / au fond trop jeune pour ce voyage. (Etant) née après (la) guerre, elle ne pouvait (pas vraiment / guère) avoir la nostalgie du « pays des / aux forêts sombres / aux sombres forêts. »

Marlene fit / dressa une liste de villages et de villes que sa mère avait décrits dans ses lettres, elle voulait rechercher / retrouver la propriété / le domaine des von Kamcke. Et ensuite, évidemment / bien entendu, aller / se rendre à la lagune (de la Vistule), c'est ce que voulaient tous ceux qui parcouraient / sillonnaient la Mazurie dans des bus allemands. Ils voulaient alors se tenir au bord de l'eau, dans leur coupe-vent couleur sable, ces réfugiés aux cheveux blancs, à l'endroit même où, jadis, ils avaient attendu / s'étaient tenus avec leur mère, frigorifiés / transis de froid et chassés / expulsés.

Le guide connaissait sa clientèle / ses clients, ces dames et ces messieurs âgés aux âmes meurtries / blessées, qui espéraient un peu d'apaisement / avaient l'espoir de guérir un peu. Il les emmenait voir les lacs, les cigognes et les plages d'ambre. Il savait qu'à un moment ou (à) un autre / tôt ou tard pendant / durant ces dix jours, au bord d'un de ces lacs, devant / face à une vieille maison, dans une église, une voix chancelante / tremblotante / tremblante / hésitante / chevrotante / vacillante s'élèverait. « *Le pays des / aux forêts sombres* », à chaque voyage il y en avait un / il s'en trouvait un qui commençait à (la) chanter / l'entonner. Le guide distribuait alors les feuilles / les paroles, cinq strophes / couplets, il chantait toujours avec eux / il se joignait toujours au chant / il les accompagnait à chaque fois, puis le bus entier s'y mettait, et (puis) tout le monde pleurait / finissait par pleurer.

Il les conduisait (jusqu')aux maisons dans lesquelles ils étaient nés / il les emmenait voir les maisons dans lesquelles ils étaient nés, certains étaient trop bouleversés / secoués / ébranlés pour (pouvoir) sortir / descendre du minibus, d'autres prenaient leur courage à deux mains et allaient frapper (à la porte), dans ce cas, l'interprète les accompagnait / l'interprète venant alors avec eux. En général, les familles polonaises étaient aimables / pour la plupart (d'entre elles), les familles polonaises étaient sympathiques / accueillantes / avenantes, les priaient d'entrer / leur proposaient d'entrer / les invitaient à entrer, leur faisaient visiter (la maison) / leur faisaient faire le tour de la maison / leur montraient tout, posaient en souriant sur le seuil de la maison / sur le pas de la porte, le temps d'une photo, serraient les mains des étrangers et leur faisaient des signes d'adieu quand / lorsqu'ils remontaient dans leur bus.

Commentaire des difficultés du texte

- **schon Marlene** : la plupart des candidats a traduit « schon » par « déjà ». Cependant « schon » ne joue pas ici le rôle d'un adverbe temporel mais plutôt celui d'une particule de focalisation placée à gauche du constituant auquel elle est incidente et qui porte l'accent principal. Même sans connaître tous les détails du contexte (Marlene entreprend ce voyage avec sa fille, Anne, encore moins en mesure d'éprouver de la nostalgie que sa mère), les candidats auraient pu appréhender cette fonction de mise en relief. Nous proposons la traduction « Marlene elle-même » et signalons que les noms propres des personnages ne doivent pas être modifiés, il ne fallait donc pas ajouter d'accent à Marlene (Marlène).
- **gar kein Heimweh haben** : la traduction de « gar kein » par « pas du tout » excluerait totalement l'idée que Marlene puisse être nostalgique. L'auteur veut cependant exprimer l'idée que sa nostalgie semble certes improbable mais finalement possible. L'accent n'est pas mis sur la négation, mais sur le verbe « konnte », « gar » est ici proche de « eigentlich » et a une fonction de modalisateur qui sert à corriger l'opinion émise. Peu de candidats ont su saisir et restituer cette nuance en proposant la traduction « ne pouvait guère / pas vraiment avoir la nostalgie ». Attention à traduire correctement l'expression « Heimweh haben nach » en utilisant la bonne préposition (« avoir la nostalgie de » au lieu d' « avoir la nostalgie pour / après », faute commise par plusieurs candidats germanophones).

- **Land der dunklen Wälder** : il est nécessaire d'utiliser des guillemets pour « le pays aux sombres forêts » dans la mesure où il s'agit d'une citation de la chanson du même nom. Il ne fallait pas souligner cette expression car elle n'est pas utilisée comme titre, la souligner reviendrait à faire un faux-sens : avoir la nostalgie de cette chanson.
- **das Gutshaus der von Kamckes**: ce groupe nominal a constitué une difficulté importante pour de nombreux candidats. Le premier écueil a été de traduire correctement le mot « Gutshaus » dont le premier composant « das Gut » ne signifie pas « le bien » ou « la marchandise » mais désigne l'une des grandes propriétés agricoles de la noblesse foncière en Prusse orientale. Par « Gutshaus » il fallait donc comprendre la maison de maître, la villa du grand propriétaire terrain, mais la traduction plus générale par « le domaine » ou « la propriété » a semblé tout à fait satisfaisante au jury. Rappelons ici l'une des remarques liminaires : les connaissances culturelles et historiques sont indispensables. Le groupe « der von Kamckes » est une extension à droite de « Gutshaus » et joue le rôle de complément du nom, d'où la marque du génitif pluriel « der » et le « -s » ajouté au nom de famille. Beaucoup de candidats, et également chez les germanophones, ont confondu la préposition « von », exprimant une possession et la particule de noblesse « von », indissociable du nom de famille « von Kamcke ».
- **ans Haff / am Wasser stehen** : un candidat au Capes doit bien naturellement savoir que l'emploi de l'accusatif dans « [alle wollten] ans Haff » exprime la direction effective de ce dont on parle (les touristes) vers ce que représente le syntagme nominal introduit par la préposition (la lagune). La traduction en français doit avoir recours à un verbe de mouvement, qui n'est pas présent dans la phrase allemande. Les prépositions allemandes ayant une puissance d'expression plus forte que leurs homologues françaises, le groupe prépositionnel suffit dans de nombreux cas à exprimer un contenu spatial. Associé à une préposition, l'accusatif traduit très souvent à lui seul la relation directionnelle là où le français a besoin d'un verbe de déplacement. Maîtriser l'emploi des « prépositions mixtes » qui régissent soit l'accusatif, soit le datif, fait partie des connaissances fondamentales. Le jury a par conséquent été très surpris de voir des candidats proposer « aller dans l'eau » pour « am Wasser stehen » alors que le datif indique clairement l'absence de mouvement et que la confusion entre « in » et « an » et « gehen » et « stehen » ne devrait pas avoir lieu à ce niveau de concours. Soulignons encore une fois qu'une relecture attentive est nécessaire afin d'éviter des traductions erronées et incohérentes.
- **durch Masuren reisten** : il était ici plus élégant de traduire le groupe prépositionnel « durch Masuren » et le verbe de déplacement « reisten » par un seul verbe (« parcourir / sillonner la Mazurie ») au lieu d'avoir recours à la même structure en français (« voyager à travers la Mazurie »).
- **Flüchtlinge** : le sujet de la politique migratoire en Europe et plus particulièrement en Allemagne se trouve au cœur de l'actualité depuis plusieurs années déjà. Ainsi, il paraît inconcevable qu'un candidat au Capes, de même qu'un élève du secondaire d'ailleurs, méconnaisse le nom « der Flüchtling ». Ici encore, il fallait prendre en considération le contexte historique pour pouvoir trouver la traduction adéquate. Le jury n'a pas accepté le terme « les immigrés » qui désigne des personnes venues dans un pays étranger pour s'y établir. La traduction « les fuyards » est également inadaptée à la situation du texte. Certains candidats ont fait preuve de réflexion en proposant l'expression « les déplacés », tenant ainsi compte de la réalité des expulsions planifiées de l'après-guerre. L'exode ayant commencé bien plus tôt, il convenait néanmoins de trouver un terme plus général. Le choix sémantique entre « migrants » et « réfugiés » fait débat actuellement, le premier terme est fustigé pour ne pas refléter la détresse de ceux qui, le plus souvent, fuient un conflit et ne cherchent pas tout simplement une meilleure existence. Dans notre contexte, seul le mot « réfugiés » traduit le statut de ces personnes qui ont fui par peur pour leur vie.
- **hier schon mal gestanden haben**: une traduction littérale pouvait poser problème pour ce segment. Ainsi, le verbe « stehen », verbe qui pose encore beaucoup de difficultés à bon nombre de candidats, définit-il une position, certes, mais qu'il convient, en français, de traduire très souvent par une autre image. Dans

le segment qui nous occupe, le choix s'est porté sur le verbe « se tenir » ou bien encore « attendre ». La locution adverbiale « schon mal » a, elle aussi, posé problème. Il fallait faire référence au moment précis où ces femmes et ces enfants s'étaient tenus à cet endroit. La traduction par « jadis » permettait de rendre compte de ce moment du passé tout en respectant le registre littéraire du texte.

- **verfroren und verjagt** : les difficultés étaient ici clairement d'ordre lexical. Le jury tient à noter les très bonnes propositions qu'il a pu être amené à relever comme « transis de froid » par exemple.
- **in ihren Windjacken / mit ihren Müttern / in ihre Busse** : rappelons que, en français, dans les noms formés d'un verbe et d'un complément d'objet direct, seuls les noms peuvent se mettre au pluriel, à moins que le sens ne s'y oppose comme c'est le cas pour « les coupe-vent ». Lorsqu'un nom désigne une réalité dont plusieurs possesseurs possèdent UN exemplaire, ce nom et le possessif qui le détermine se mettent au singulier, d'où la traduction de « mit ihren Müttern » par « avec leur mère ». Le problème se posait également avec le groupe « in ihre Busse ». Dans la scène décrite, il s'agit bien d'un seul bus (« Minibus »), la traduction par un pluriel, « leurs bus », indiquerait la présence de plusieurs bus, ce qui n'est pas le cas. Le jury n'a donc pas validé cette proposition.
- **die betagten Herrschaften**: ce groupe nominal a posé un problème à une très grande majorité des candidats, qu'une mauvaise interprétation du terme « Herrschaft », dont le pluriel ne signifie pas seulement « règnes », « dominations » ou « seigneureries » mais également « ces dames et ces messieurs », a pu induire en erreur. On trouve cette expression surtout en association avec l'adjectif « alt » ou, comme dans l'extrait proposé, « betagt », deuxième difficulté lexicale qui a donné lieu à des traductions assez fantaisistes.
- **irgendwann in den zehn Tagen / an irgendeinem See**: il fallait veiller à la qualité de la traduction de l'adverbe « irgendwann », « n'importe quand » étant une traduction pour le moins maladroite. De même pour « an irgendeinem See ». L'idée exprimée ici est qu'il ne s'agit pas d'un lac en particulier mais de n'importe quel lac de la région. Le traduire alors par « quelconque » révèle une méconnaissance du registre de langue en français, méconnaissance préjudiciable à une bonne restitution du texte.
- **hing einer damit an**: il fallait ici veiller à ne pas oublier de traduire le démonstratif adverbial à valeur anaphorique « damit ». Anaphorique signifie qu'il reprend un élément précédent, dans le cas de notre segment la chanson « das Land der dunklen Wälder ». Il n'était pas possible, par conséquent, de se contenter de traduire le verbe « anfangen » sans complément. Ici, la solution la plus simple était de reprendre le groupe « das Land der dunklen Wälder » par le pronom « la » qui accompagnait le verbe « entonner » ou « chanter ».
- **dann**: sie wollten dann am Wasser stehen / er teilte dann die Zettel aus / der Übersetzer ging dann mit: dans ces trois cas, le « dann » n'exprime pas une succession d'événements mais plutôt un lien de concomitance avec la phrase précédente, de sorte qu'il est bien plus judicieux de le traduire par « alors » ou « à ce moment-là » que par « puis » ou « ensuite ». Nous rappelons aux candidats qu'il s'agit bien de traduire un texte et un réseau de sens plutôt que des phrases les unes après les autres. Les choix de traduction doivent par conséquent être réfléchis dans un ensemble.
- **fassten sich ein Herz**: il s'agit d'une expression idiomatique qui devrait faire partie du vocabulaire de base d'un candidat au Capes et dont l'équivalent en français est « prendre son courage à deux mains ». De telles locutions sont particulières à une langue. Le fait de traduire ce passage mot à mot a amené plusieurs candidats à des propositions totalement incongrues. Ici encore, une relecture attentive aurait pu leur permettre de réaliser leur manque de cohérence. Ajoutons également qu'une bonne maîtrise de sa propre langue est indispensable afin d'éviter ces traductions fantaisistes.
- **baten sie hinein / winkten den Fremden nach**: voir le commentaire à propos des soulèvements.

- **stellten sich lächelnd in die Haustür:** le verbe de déplacement « sich stellen » en association avec le groupe prépositionnel « in die Haustür » marque très clairement une relation directive. La traduction en français par un groupe marquant plutôt une relation locative n'est pas exclusive mais sans doute plus élégante. Vouloir utiliser un verbe de déplacement en français (« s'installer » ?, « aller se placer » ?) aurait alourdi la phrase sans nécessité. Qu'il nous soit permis, là-encore, de préciser que la traduction est un exercice global qui demande une réflexion sur l'ensemble du texte. Le participe I « lächelnd », membre du groupe verbal « stellten sich in die Haustür », remplit la fonction d'attribut inféré du sujet « die polnischen Familien ». Il convient de le traduire soit par un gérondif sous forme de participe présent précédé de « en » (forme adverbiale du verbe qui indique la circonstance accompagnant le procès) soit par le participe présent seul sous forme adjectivale du verbe en position d'incise. Il est alors séparé du verbe par des virgules (« elles posaient en souriant sur le pas de la porte / elles posaient, souriantes, sur le pas de la porte »).

Thème

Rapport présenté par monsieur Bertrand KLAEGER et madame Uta LAGRÈVE

Texte à traduire :

Les yeux des Allemands de la Baltique sont souvent d'un bleu clair très spécial. A l'Est, l'Histoire les a rendus plus mystérieux encore. Comme si une prudence apprise par la force des choses les avait habitués à vous scruter en profondeur sans rien vous révéler. Comme si à la réserve des gens du Nord s'était ajoutée cette méfiance acquise de ce côté-là du mur, du temps où le régime communiste réussissait son entreprise totalitaire de faire de tout camarade un espion, de tout confident un délateur en puissance.

Angela Merkel a ce regard singulier venu de la guerre froide. Une retenue souriante, par réflexe. Une détermination sans arrogance. Une force tranquille. Ce bleu clair qui vous transperce comme une lame et vous chuchote aimablement : « *Continue à faire ton numéro. Je vois bien qui tu es et tu ne m'auras pas.* »

On trouve le même genre de bleu chez son ancien professeur de mathématiques. Contrairement à son élève, ce grand monsieur maigre et souriant n'a pas quitté Templin, la petite ville du Brandebourg où la jeune Angela suivait ses cours dans les années 1960.

Hans-Ulrich Beeskow, 77 ans, teint bronzé et cheveux blancs, short et grosses sandales, est assis sur son balcon dans la chaleur de l'été. En faisant un petit tour de son passé, il en revient toujours à la même question : aurait-il pu deviner que cette élève un peu garçonne, toute sage avec sa coiffure à frange, deviendrait un jour la chancelière d'Allemagne et l'une des femmes les plus puissantes du monde ?

Marion Van Renterghem, Angela Merkel : à l'Est, l'école de la prudence

article paru dans Le Monde du 28.08.2016

Présentation du texte

Le texte proposé pour l'épreuve de thème de cette session était extrait du premier des six articles parus dans *le Monde* à l'été 2016 et consacrés à la personnalité de la chancelière allemande Angela Merkel : ***A l'Est, l'école de la prudence***. Ancré dans un contexte civilisationnel d'actualité, il devait permettre aux candidats, outre leurs capacités à rendre le texte dans une langue de qualité, de faire montre, dans la précision et pertinence de leurs choix lexicaux, de leur sensibilisation à l'état d'esprit et aux relations humaines que le régime est-allemand avait réussi à instaurer dans l'ex-RDA.

Si le jury a pu se réjouir à la lecture de bonnes copies proposant une traduction fidèle à l'esprit du texte et témoignant d'une bonne maîtrise de la langue allemande tout comme d'une expression idiomatique, celui-ci a néanmoins dû relever chez de trop nombreux candidats d'importantes lacunes lexicales, constater chez certains la non-maîtrise de principes morphosyntaxiques de base, rédhitoires pour des candidats appelés à enseigner l'allemand dans le futur. Ce rapport étant destiné à la lecture des candidats aux prochains concours ou aux candidats qui auraient échoué lors de cette session, il ne s'agit pas ici d'établir un relevé d'erreurs que le jury a pu rencontrer à la lecture des copies mais plutôt d'attirer l'attention des futurs candidats sur certains points jugés particulièrement importants. Les candidats ne manqueront pas d'apporter un soin tout particulier à la prise en compte des remarques ci-dessous concernant la maîtrise de la langue allemande, et à se reporter aux rapports de jury des années précédentes qui pourront compléter celui de la session écoulée.

Remarques d'ordre général

Le jury a eu à déplorer dans de nombreuses copies une présentation très souvent brouillonne, ponctuée de nombreuses ratures, d'une calligraphie parfois illisible laissant planer le doute sur la maîtrise orthographique et/ou grammaticale des termes proposés pour la traduction. On rappellera aux candidats que la lisibilité de leur graphie est indispensable au métier d'enseignant et qu'une attention particulière est à apporter en ce sens. En effet, l'inscription au tableau de la trace écrite du cours ne devra être source d'aucune ambiguïté auprès de leurs futurs élèves, notamment dans le marquage des désinences du groupe nominal ou dans la transcription écrite du vocalisme des formes verbales. De même que les futurs enseignants auront à cœur d'exiger de leurs élèves une présentation correcte de leurs travaux écrits, le jury est en droit d'avoir les mêmes attentes de la part des candidats.

Lexique

Des déficits lexicaux importants ont souvent été relevés dans les copies. L'apprentissage et la maîtrise du lexique est un travail de longue haleine qui nécessite un travail régulier et rigoureux. Des séjours prolongés en pays germanophone sont certes indispensables à l'acquisition et l'assimilation d'un vocabulaire de base mais un travail systématique à partir de lectures attentives – et ce quels que soient les ouvrages retenus (grands auteurs de langue allemande, presse, revues, romans policiers, BD, ...) –, l'écoute d'émissions de radio, de télévision qu'il est désormais possible de suivre à partir d'internet, doivent être effectuées régulièrement. D'autre part, on ne peut, à ce niveau, faire l'économie d'un travail rationnel de mémorisation à partir de l'un des nombreux manuels de vocabulaire disponibles sur le marché regroupant le lexique par centres d'intérêt. Ce travail d'acquisition du lexique qui devrait avoir été entamé dès le début des études supérieures est certes parfois fastidieux, voire décourageant, mais semble être le seul garant d'une maîtrise raisonnée et efficace du lexique, gage d'une expression à la fois pertinente et idiomatique.

Syntaxe et morphologie

De futurs enseignants se doivent de maîtriser les principes d'organisation du discours de la langue qu'ils sont appelés à enseigner. Une lecture attentive du texte devait – notamment dans sa première partie – permettre aux candidats d'analyser l'enchaînement et la nature des propositions afin d'opérer ensuite des choix pertinents. La longueur de certains énoncés a pu dérouter certains mais une rigueur d'analyse et une maîtrise des règles de la syntaxe allemande et de la place des formes verbales dans l'énoncé aurait dû permettre d'éviter bon nombre d'erreurs de syntaxe qui ont été fortement pénalisées. La maîtrise du genre des substantifs et du marquage du groupe nominal, s'appuyant sur une connaissance précise du lexique devait éviter également des erreurs qui, à ce niveau, ont été jugées réhébilitaires.

Orthographe et ponctuation

Les précédents rapports ont déjà rappelé les grandes lignes des nouvelles règles consécutives à la réforme de l'orthographe entrée en vigueur depuis 2005. Nous ne pouvons qu'inviter les candidats à s'y reporter. Néanmoins il n'est pas inutile de mentionner des erreurs récurrentes apparues dans les copies qu'il serait fort souhaitable de voir disparaître lors des prochaines sessions. Contrairement à des propos encore trop répandus, l'usage du *ß* n'a pas disparu. Son emploi a été simplifié et s'impose désormais lorsque la voyelle précédant le son [s] est une voyelle longue ; lorsque la voyelle est brève, l'usage de *-ss-* s'impose. Aussi est-il erroné d'écrire *seine wissen* Haare* au lieu de *seine weißen Haare*, *ich weiss** pour *ich weiß*, tout comme sont considérées aujourd'hui comme incorrectes les anciennes formes de *daß*, *ein bißchen*, *Mißtrauen* au lieu de *dass*, *ein bisschen*, *Misstrauen*. De même, le doublement ou non d'une consonne est lié en allemand à la longueur de la voyelle précédente. Aussi écrira-t-on *Entschlossenheit* et non *Entschloßenheit**, *Sandale* et non *Sandalle** comme on a pu le lire parfois. L'emploi ou l'absence du *Umlaut* s'avère parfois des plus fantaisistes comme par exemple *gewohnt* pour *gewöhnt*, *gebraunt** pour *gebräunt*, *totalitar** pour *totalitär*, *erläernt** pour *erlernt* ce qui conduit souvent à des confusions lorsqu'il s'agit de formes verbales (*konnte/könnte*, *hatte/hätte* ...). Ces erreurs orthographiques laissent à penser que la maîtrise de la phonologie de l'allemand et de sa prononciation est loin d'être maîtrisée chez certains candidats. On rappellera également l'usage de la ponctuation en allemand qui obéit à des règles différentes de celles du français : L'emploi de la virgule en allemand a, entre autres, une fonction grammaticale. Toute subordonnée se voit précédée d'une virgule, laquelle se place avant l'élément subordonnant.

Commentaire séquentiel – Propositions de traduction

Les yeux des Allemands de la Baltique sont souvent d'un bleu clair très spécial. A l'Est, l'Histoire les a rendus plus mystérieux encore.

Un des éléments de ce segment devait ici inviter les candidats à s'interroger sur le sens que recouvrait le signifié *Baltique*. De nombreux candidats ont achoppé sur ce point : Il ne pouvait s'agir ici de la Mer baltique en tant que telle – *die Ostsee* (et non *das baltische Meer**, *die baltische See** ou *die Baltik**). Il était nécessaire de replacer cette particularité de certains Allemands évoquée par l'auteur dans l'aire géographique propre au contexte, à savoir la région dans laquelle a grandi Angela Merkel. Aussi le terme de *Baltikum* rencontré dans de nombreuses copies ne pouvait-il être retenu. En effet, ce terme désignait entre la fin du XIX^{ème} siècle et le début du XX^{ème} siècle un espace recouvrant aujourd'hui les territoires de la Lettonie et de l'Estonie actuelles. Le terme *Ostseeraum* semblait ici plus approprié, ne se limitant pas aux seules régions côtières de la Mer baltique (*Ostseeküste*) situées dans l'ancienne RDA. De même, concernant le choix des prépositions spatiales, de nombreuses erreurs ont été relevées par le jury. Les individus évoqués ici – dont Angela Merkel – sont originaires de cette région. On ne pouvait donc en aucun cas recourir à la préposition *in*, désignant l'intérieur d'un repère spatial mais bien plutôt la préposition *aus*, exprimant l'origine et non *von*, exprimant la provenance (cf l'opposition : *er kommt/stammt aus Templin // er kommt von Templin*). Des traductions telles que *in der Ostsee / aus der Ostsee* ne pouvaient évidemment pas être retenues et ont été pénalisées. On rappellera également que les substantifs de couleurs sont en allemand du genre neutre et qu'en tant que tels prennent une majuscule, de même dans les composés : *ein helles Blau / das Hellblau ihrer Augen*. De nombreuses erreurs ont été relevées dans la maîtrise de la formation du comparatif : quelle que soit la forme de l'adjectif au degré zéro, le comparatif se forme par l'ajout du suffixe *-er*, une vingtaine d'adjectifs monosyllabiques prenant de surcroît l'inflexion.

Propositions de traduction : Die Augen der Deutschen aus dem Ostseeraum sind oft (häufig) von (aus) einem ganz besonderen Hellblau (hellen Blau) / Die Augen der Deutschen aus dem Ostseeraum haben oft eine hellblaue Farbe ganz besonderer Art. Im Osten hat die Geschichte sie noch geheimnisvoller / mysteriöser gemacht.

Comme si une prudence apprise par la force des choses les avait habitués à vous scruter en profondeur sans rien vous révéler.

Nombreux sont les candidats qui se sont révélés incapables d'identifier dans ce segment la structure d'une comparaison irréaliste et de la transposer correctement dans le respect des contraintes grammaticales propres à l'allemand. L'allemand dispose à cet effet de deux tournures possibles mais d'un fonctionnement syntaxique différent : *Als* + noyau verbal conjugué au subjonctif II en 2^{ème} position ou *Als ob* + noyau verbal conjugué au subjonctif II en dernière position. On rappellera que le substantif *Vorsicht* qui s'imposait ici pour la traduction du terme de *prudence* est comme tous les substantifs allemands dérivés d'un lexème verbal se terminant en *-t* de genre féminin (cf. *Macht, Ankunft, Acht, Last, Flucht, Fahrt ...*)

La *force des choses* renvoyait ici au caractère du régime politique est-allemand qui avait instauré de fait une atmosphère de suspicion de tous les citoyens les uns à l'égard des autres. Des propositions telles que *Kraft der Sachen, Wucht der Ereignisse, den Umständen entgegen** ne pouvaient convenir ici et ont été pénalisées. Le jury a malheureusement constaté également de nombreuses confusions chez les candidats dans la maîtrise de la traduction de *être habitué à* : L'allemand dispose en effet de deux tournures de construction syntaxique et lexicale différente : *ich bin es gewohnt / ich bin an etwas (+ ACC) gewöhnt*. Des traductions telles que *tief beobachten/angucken/überprüfen/anstarren* pour le verbe *scruter* n'ont pas été acceptées, de même des barbarismes tels que *ins Tiefe glotzen** ou *durchschauen* (déceler, deviner les intentions de qq'un par exemple) et qui dépasse le simple sens de *scruter* (regarder attentivement quelque chose ou quelqu'un en cherchant à déceler ce qui est peu visible ou caché).

Un des deux segments proposés à la réflexion des candidats en analyse était l'élément *vous*. On ne peut qu'attirer l'attention des candidats sur la nécessité de prendre le temps de réfléchir aux segments proposés en analyse avant d'en proposer une traduction. On constate en effet trop souvent à la lecture de ces analyses, des discordances importantes entre la réflexion sur les faits de langue proposée par les candidats et les traductions qu'ils retiennent. Le rapport du jury consacré à l'analyse des soulignements apportera plus de détails sur la réflexion à laquelle invitait cet élément souligné ; néanmoins, les formes de pronoms personnels

sie/Sie/Ihnen, substitués d'individus identifiés ne pouvaient ici être envisagés. Ce *vous* désignait non pas une personne déterminée qui aurait pu être le seul lecteur mais désignait un ensemble de personnes indéterminées, voire non identifiées. Il fallait donc recourir ici au substantif pronominal indéfini que l'on trouve au nominatif sous la forme *man* mais qui, à l'accusatif et au datif, recourt aux formes correspondantes du quantificateur pronominalisé *einer*, et c'est donc les formes *einen/einem* qui s'imposaient ici.

Propositions de traduction : Als hätte eine durch Zwang (den Druck / den Zwang der Zustände) geprägte / zwangsläufig erlernte Vorsicht sie daran gewöhnt, einen tiefgründig zu durchleuchten / auszuforschen / zu erforschen / zu ergründen / ohne dabei einem (dem anderen / dem Gegenüber) etwas zu verraten/ und einem dabei nichts (nicht das Geringste) zu verraten / ohne etwas von sich zu enthüllen / ohne etwas (das Geringste) von sich preiszugeben.

Egalement : Als hätten sie sich eine Vorsicht zur Gewohnheit gemacht.

Comme si à la réserve des gens du Nord s'était ajoutée cette méfiance acquise de ce côté-là du mur,

Concernant l'expression de la comparaison irréaliste dans ce segment qui s'enchaînait au précédent, nous renvoyons aux remarques ci-dessus. Les termes de *réserve* et *méfiance* relèvent d'un champ lexical usuel ; il est regrettable que de nombreux candidats aient éprouvé des difficultés à trouver les termes pertinents qui s'imposaient. Des impropriétés ou barbarismes tels *Schüchternheit* (timidité), *Rückhalt* (soutien moral ou financier), *Zurückhalten* (verbe substantivé), *Zurückhaltigkeit**, *Mißtraugigkeit**, *Unvertrauen**, *Mißvertrauen** n'ont pas été acceptés et ont été sanctionnés. La traduction de *ce côté-là du mur* devait amener les candidats à réfléchir à la perspective narrative du texte. En aucun cas, des traductions telles que *an dieser Seite / in dieser Seite** ne pouvaient être recevables. Compte tenu de la perspective française de l'auteur, le recours à la préposition *jenseits +G* bien que plus lourde semblait pertinent et a été acceptée par le jury.

Propositions de traduction: Als wäre zu der Zurückhaltung der Norddeutschen / der Menschen (Leute) aus dem Norden dieses auf jener Seite der Mauer erworbene Misstrauen / dieser jenseits der Mauer erworbene Argwohn hinzugekommen,

du temps où le régime communiste réussissait son entreprise totalitaire de faire de tout camarade un espion, de tout confident un délateur en puissance.

Ce dernier segment hypotaxique a, au vu des nombreuses erreurs lexicales et morpho-syntaxiques relevées dans les copies, semblé poser problème à de nombreux candidats : Le régime communiste est-allemand (*das kommunistische Regime* et non *Regim**) est communément désigné en allemand par le terme de *SED-Regime*. L'*entreprise* ne pouvait bien évidemment être traduit ici par le substantif *Betrieb* désignant une entreprise à but commercial ni *Unternehmung* (action d'entreprendre qchose). Le *camarade* dans le jargon politique communiste est-allemand était un *Genosse* qui comme tout substantif masculin se terminant en *-e* et désignant un animé est un masculin faible, un choix pertinent qui permettait d'évaluer la connaissance que les candidats avaient de la vie quotidienne en RDA. Le jury a toutefois accepté le substantif *der Kamerad (-en, -en)*, également masculin faible. L'*espion* (*der Spitzel*) et non *Spitze* (la pointe) ne pouvait être rendu ni par le terme *Verräter* (le traître) ou *Verräter** ni par le terme *Petzer* (le rapporteur, le cafteur) ou *Verpetzer**. En référence au substantif *das Vertrauen* (la confiance) et au verbe *vertrauen* (faire confiance), le *confident* se traduit en allemand par *der Vertraute*, adjectif substantivé qui, à ce titre, se décline. Le substantif *Konfident*, dans la langue standard d'aujourd'hui suranné, n'a pas été accepté par le jury, a fortiori comme masculin faible lorsqu'il se trouvait mal décliné. Un *délateur en puissance* n'est pas un délateur puissant (*mächtig*) comme on a pu le lire mais un délateur potentiel (*potentiell*). Alors qu'il s'agit d'un terme du lexique de base, la traduction de *réussir* a posé problème à bon nombre de candidats ignorant les constructions allemandes du type *es dazu bringen, etwas zu tun / es schaffen, etwas zu tun / gelingen (a,u)*, ce dernier verbe impliquant une tournure impersonnelle régissant le datif et construite avec l'auxiliaire *sein* au parfait. Le choix d'une locution subjonctionnelle permettant d'introduire la dépendante temporelle a également dérouté les candidats : des tournures familières telles que *in der Zeit, wo ...* n'ont pas été acceptées par le jury.

Propositions de traduction : zu der Zeit, als das SED-Regime es dazu brachte / es dem SED-Regime / es dem

kommunistischen Regime gelang, mit seinem totalitären Unterfangen (Unternehmen) aus jedem Genossen (Kameraden) einen Spion / Spitzel, aus jedem Vertrauten einen potentiellen Denunzianten zu machen. (Als wäre zu der ZurückhaltungSpitzel zu machen), hinzugekommen,

Angela Merkel a ce regard singulier venu de la guerre froide. Une retenue souriante, par réflexe. Une détermination sans arrogance. Une force tranquille.

Ce segment ne présentait pas de difficultés particulières. Néanmoins de nombreuses imprécisions dans les choix lexicaux, voire barbarismes ont encore été constatés pour la traduction de termes courants tels que *regard* (*der Blick* et non *die Sicht* = la vue), *retenue* (*die Zurückhaltung* et non *Rückhaltung** ou *Zurückhaltigkeit**) et *détermination* (*die Entschlossenheit*) et non *Selbstsicherheit* (l'assurance), *Ehrgeiz* (l'ambition), *Standhaftigkeit* (la fermeté), *Selbstbewusstsein* (la conscience de sa propre valeur) ou encore *Selbstvertrauen* (la confiance en soi) comme le jury a pu le rencontrer.

On notera que *der Kalte Krieg*, tout comme *der Dreißigjährige Krieg* ou *der Zweite Weltkrieg* sont considérés comme des noms propres et qu'à ce titre, l'adjectif prend donc une majuscule.

Propositions de traduction : Angela Merkel hat diesen eigenartigen (sonderbaren, eigentümlichen) aus dem Kalten Krieg geerbten Blick / diesen ... Blick, der aus dem Kalten Krieg stammt. Eine lächelnde Zurückhaltung aus (einem) Reflex (heraus). Eine Entschlossenheit ohne Arroganz. Eine ruhige / stille Kraft.

Ce bleu clair qui vous transperce comme une lame et vous chuchote aimablement : « Continue à faire ton numéro. Je vois bien que tu es et tu ne m'auras pas. »

Ce passage, dans sa dernière partie, permettait au jury d'évaluer chez les candidats le degré de leur maîtrise du langage parlé en allemand (Umgangssprache). Si le jury a accepté plusieurs propositions, beaucoup des traductions retenues par les candidats ne sont pas parvenues à rendre le sens précis de cet énoncé et à le transposer à un niveau de langue équivalent. *Faire son numéro* ne signifie rien d'autre que se donner en spectacle, se livrer en public à des excentricités, ici adopter une attitude visant à berner son interlocuteur ; la détermination et la force tranquille attribuée par l'auteur à Angela Merkel étant en mesure de déjouer cette attitude. Si le jury a fait preuve de souplesse et a accepté diverses propositions telle que *betrügen* (tromper), l'emploi de tournures comme *jdn kleinkriegen* (fam) (écraser, vaincre, briser, en venir à bout de qq'un), *jdn kaputt machen* (détruire, tuer) n'ont pas été acceptées.

Dans ce passage encore, de nombreuses imprécisions, voire lacunes lexicales ont été constatées chez les candidats : *Das Messer* (le couteau), *das Schwert* (l'épée), *der Dolch* (le poignard) rencontrés dans les copies n'ont pas été acceptés par le jury pour la traduction de *lame* (*die Klinge*). Il en a été de même pour la traduction de *transpercer* pour laquelle le choix de verbes tels que *bohren* (percer, creuser un trou), *erstechen* (poignarder), *durchstechen* (percer, piquer à travers), *eindringen* (s'introduire), *durchschneiden* (trancher) a été pénalisé. *Murmurer qchse à l'oreille de qq'un* (jdm etwas ins Ohr flüstern / zuflüstern) et non simplement *flüstern* s'imposait ici et non *murmeln* (marmonner).

Propositions de traduction : Jenes Hellblau (helle Blau), das einen einer Klinge gleich durchsticht / wie eine Klinge durchdringt und einem freundlich / höflich zuflüstert: „Mach' weiter mit deinem Theater, ich sehe sehr wohl / sehe genau, wer du bist und mich legst du nicht rein / aber ich falle nicht auf dich rein.“

On trouve le même genre de bleu chez son ancien professeur de mathématiques. Contrairement à son élève, ce grand monsieur maigre et souriant n'a pas quitté Templin, la petite ville du Brandebourg où la jeune Angela suivait ses cours dans les années 1960.

Un *ancien professeur de mathématiques* n'est pas un vieux professeur de maths (*ein alter Mathelehrer*) pas plus qu'un *Professor* (titulaire d'une chaire à l'Université). On n'écrit pas *im Gegenteil von*/zu** qui est incorrect mais *im Gegensatz zu*. Le jury a malheureusement eu à déplorer dans ce passage des lacunes inadmissibles chez de nombreux candidats dans le marquage du groupe nominal, ici au nominatif. Les épithètes dans une succession parataxique prennent tous la même marque. Le groupe nominal étant introduit ici par un déterminatif marqué (*der*), la marque *-e* sur les épithètes s'imposait. On rappellera que les adjectifs dérivés de nombres cardinaux sont invariables et portent à tous les cas la marque *-er*.

Propositions de traduction: Diese gleiche Art von Blau findet (lässt) sich bei ihrem ehemaligen Mathematiklehrer wieder(finden). / Man findet dieselbe Art von Blau bei ihrem ehemaligen Mathematiklehrer. Im Gegensatz zu seiner Schülerin hat dieser große hagere und lächelnde Mann das (brandenburgische) Städtchen (die kleine Stadt) Templin in Brandenburg / im Brandenburgischen nicht verlassen, wo (in der) die junge Angela in den 1960er Jahren seinen Unterricht besuchte.

Hans-Ulrich Beeskow, 77 ans, teint bronzé et cheveux blancs, short et grosses sandales, est assis sur son balcon dans la chaleur de l'été. En faisant un petit tour de son passé, il en revient toujours à la même question :

Nombreuses encore ont été ici les imprécisions, inexactitudes relevées concernant un lexique de base (bronzé, short, sandale, chaleur). Comme pour le soulignement précédent, on renverra pour la deuxième phrase de ce segment à l'analyse détaillée présentée dans la partie du rapport du jury consacré à ces questions en insistant sur la nécessité d'une analyse grammaticale préalable à toute traduction. S'agissant ici manifestation d'une habitude soulignée dans la principale par l'adverbe *toujours*, l'emploi d'une subordonnée introduite par *als* était évidemment à proscrire tout comme une forme de participe I en *-end*. *Wenn er in Erinnerungen schwelgt...* comme il a été proposé dans certaines copies, nous a semblé évoquer un regard nostalgique où Hans-Ulrich Beeskow se complairait, ce qui n'est pas le sens ici. Cette proposition n'a pas été retenue.

Propositions de traduction : (Der 77-jährige) Hans-Ulrich Beeskow, 77 Jahre, sitzt mit gebräunter Haut und weißen Haaren, (gebräunte Haut und weiße Haare) in Shorts / in kurzen Hosen und dicken / plumpen Sandalen in der Sommerhitze auf seinem Balkon. Wenn er sich an seine Vergangenheit erinnert / Denkt er an seine Vergangenheit zurück / Wenn er einen kleinen Ausflug in seine Vergangenheit macht, kommt er immer wieder auf dieselbe Frage / kommt er immer zu derselben Frage.

aurait-il pu deviner que cette élève un peu garçonne, toute sage avec sa coiffure à frange, deviendrait un jour la chancelière d'Allemagne et l'une des femmes les plus puissantes du monde ?

L'expression de l'irréel du passé au subjonctif II ainsi que l'emploi du participe II à forme d'infinitif (double infinitif) semblent poser encore problème à de nombreux candidats. Si Angela Merkel (née en 1954) se trouvait à Templin dans les années 1960, elle n'était donc pas *étudiante* (Studentin) mais *élève* (Schülerin) et cette élève *garçonne* n'est ni *jugendhaft** ni *männlich* (masculine) mais *jungenhaft*. Une *frange* (coiffure) n'est pas *die Franze*, terme familier qui désigne dans le langage des lycéens le français (discipline scolaire), ni *Franse* (frange d'un tissu), *Strähne* (mèche de cheveux) ou *Poney** mais *das Pony*. La fonction de chancelière qu'occupe Angela Merkel se traduit en allemand par *Bundeskanzlerin* et non *Känzlerin** et le pouvoir qu'elle détient (*die Macht*) n'est pas une force physique (*die Kraft*). La formation du superlatif par ajout du morphème *-st_* sur l'adjectif au degré zéro a également semblé poser problème. L'expression de ce que l'on appelle communément futur dans le passé – marquée ici en français par l'emploi de la forme de conditionnel *deviendrait* – appelait à recourir à deux emplois de *werden*, l'un étant le verbe dans son sens plein (devenir), l'autre étant auxiliaire au subjonctif II permettant d'exprimer l'ultérieur prospecté.

Propositions de traduction : Hätte er (je) erahnen (sich denken) können / Hätte er vorhersagen können, dass diese etwas bübische / ein wenig jungenhafte, ganz brave Schülerin mit Ponyfrisur / mit ihrer Ponyfrisur sehr brave Schülerin eines Tages die (zur) Bundeskanzlerin Deutschlands und eine (zu einer) der mächtigsten Frauen der Welt werden würde?

Pour conclure, le jury a apprécié les traductions rédigées dans un allemand de qualité témoignant d'un solide travail de préparation en amont et d'une maîtrise satisfaisante de la langue. Il a été sensible aux copies écrites soigneusement ne présentant pas de ratures excessives susceptibles d'entraver la lecture et a su apprécier et valoriser le souci de la précision lexicale et de la justesse grammaticale. Comme il avait déjà été mentionné dans un précédent rapport, on ne peut que souligner l'importance de la correction du modèle linguistique à

donner aux élèves, l'imitation et la reproduction étant des piliers importants de l'apprentissage. Nous félicitons les candidats dont la qualité des productions leur a permis de franchir le cap de l'admissibilité et espérons que ce rapport saura guider les futurs candidats dans leur travail de préparation.

Analyse et commentaire de segments soulignés dans la version et le thème

Rapport présenté par monsieur Günter SCHMALE

Proposition de commentaires des séquences soulignées

Séq. 1 : « **vous** » dans l'énoncé « Comme si une prudence apprise par la force des choses les avait habitués à vous scruter en profondeur sans rien vous révéler. » (l. 2-3)

Identification et analyse de la séquence : pris seul en fonction du soulignement, *vous* est ici tout simplement un pronom personnel ou substantif pronominal personnel (dans la terminologie de Schanen/Confais 1989 : § 662) à la deuxième personne du pluriel (le même se trouvant d'ailleurs à la fin du même énoncé), forme qui pourrait servir de formule d'adresse pronominale de politesse vis-à-vis d'une seule personne ou d'un groupe de personnes que l'on vouvoie ou non.

Il va de soi que les candidats doivent s'apercevoir et tenir compte du fait qu'une analyse isolée, hors contexte, de ce pronom personnel, serait dépourvue de sens du fait qu'une traduction par le pronom équivalent allemand *Sie/sie/Ihnen/euch* ne rendrait aucunement justice au sens de l'énoncé français, le fausserait même pour entraîner des faux sens ou même des contre-sens.

Difficulté de traduction : *vous*, « pronom[s] sans antécédent dont le référent est identifié à partir de la situation de discours où il [est] employé[s] » (Riegel/Pellat/Rioul 1994 : 363) ne se réfère, de manière anaphorique, en ce co(n)-texte ni à une seule ni un groupe de personnes que l'on vouvoie ou non. L'auteur ne s'adresse en fait ni à une personne ni à des personnes du texte, ni aux lecteurs de ce dernier, même s'ils pourraient être *a priori* inclus. Il s'agit en fait d'un *vous* de généralité qui fait référence à tous ceux scrutés par les Allemands de la Baltique (y compris Angela Merkel). Etant donné qu'une personne scrutée doit nécessairement se trouver en face du « scruteur », on pourrait avoir recours au GN *ihre Gesprächspartner* ou encore *ihr Gegenüber*. L'équivalent générique (ou impersonnel) de l'allemand serait toutefois *einen* à décliner en fonction du verbe employé.

Ce 'vous', tout comme la traduction 'einen', s'explique par ailleurs largement comme substitut, par l'impossibilité d'utiliser 'on' et 'man' dans d'autres fonctions que celle de sujet. Un développement à ce sujet est le bienvenu, et contribuerait à démontrer la capacité des candidat/e/s à « pointer les spécificités » des systèmes linguistiques du français et de l'allemand.

Traduction proposée : *einem // ihren Gesprächspartnern tief in die Augen zu blicken/schauen* ou *ihre Gesprächspartner // einen forschend anzuschauen/anzublicken*

Séq. 2 : « **En faisant un petit tour de son passé**, [il en revient toujours à la même question...]. » (l. 15)

Identification et analyse de la séquence : gérondif ou groupe participial¹ à base *en faisant* en position initiale de l'énoncé qui a comme membre le GN non identifié *un petit tour de son passé*. La base de ce GN est le N simple *tour* qui est qualifié par l'épithète *petit* et qui a à sa droite le groupe prépositionnel de base *de* (membre du Gprép., le GN *son passé* etc.). Cependant, nous avons affaire à une expression idiomatique imagée ou figurée dont l'analyse détaillée n'apporte en fait pas de lumières pour ce qui est de sa traduction

¹ Riegel/Pellat/Rioul (1994) emploient les deux termes.

en allemand. Le sens de cet idiotisme est en fait « *faire le tour de (qqch.), examiner complètement, saisir le fonctionnement, épuiser l'intérêt de...* » (Rey-Chantreau 1986 : 890). Je proposerais plus simplement « revenir à (ce point précis de son passé) ».

Difficulté de traduction : La difficulté se trouve aussi bien au niveau syntaxique que lexical : le groupe participial en tête d'énoncé est le plus souvent impossible en allemand, de toute manière stylistiquement lourd et par conséquent peu adapté à la traduction d'un texte littéraire. Au niveau lexical, l'allemand ne dispose pas d'expression idiomatique équivalente à *faire un (petit) tour de qqch.*, la traduire par *umrunden* constituerait même un faux sens ici. Autre problème : l'épithète « petit » signifie-t-il qu'il ne parle que de cet aspect (ie son élève Angela Merkel) de son passé, par opposition à « faire le tour de son passé » où il détaillerait tout son passé personnel ? Il semble que cela ne fasse aucune différence pour la traduction, le fait qu'il ne revienne que sur la jeunesse de Merkel étant évident.

Le groupe participial doit être rendu par une subordonnée temporelle en allemand, soit introduite par la conjonction *wenn* soit par *sobald*. Et bien entendu, les verbes allemands *sprechen (über + ACC)*, *sich erinnern (an + ACC)* ont d'autres groupes prépositionnels dans leur valence que *faire un tour (de)* en français. On pourrait également imaginer une traduction par la construction *Denkt er an seine Vergangenheit zurück* sans *wenn*, V occupera alors la position initiale de la subordonnée accueillie par l'énoncé *kommt er auf dieselbe Frage zurück*.

Traduction proposée : wenn/sobald er (kurz) über die/seine Vergangenheit spricht ; (immer) wenn er sich zurückerinnert ; Wenn er sich an seine Vergangenheit erinnert / Denkt er an seine Vergangenheit zurück / Wenn er einen kleinen Ausflug in seine Vergangenheit macht

Séq. 3 : « ..., baten sie hinein, ... » dans l'énoncé « Die polnischen Familien waren meist freundlich, baten sie hinein, zeigten ihnen alles ... » (l. 17)

Identification et analyse de la séquence : il s'agit d'une partie d'énoncé avec le verbe conjugué en 2^{ème} position, voire en linéarisation discontinue (du fait que préverbe et radical du verbe *hinein/bitten* sont séparés) composé du verbe fort à particule séparable (ou préverbe) *heinein/bitten* au prétérit *baten*² à la 3^e personne du pluriel et du complément d'objet à l'accusatif sous forme du pronom personnel à la troisième personne du pluriel (ou 'substantif pronominal personnel' dans la terminologie de Schanen/Confais) *sie*. Ce pronom reprend le quantificateur pronominalisé *alle* de la ligne 6 qui désigne les personnes (*die betagten Herrschaften mit ihren wunden Seelen*) en visite en Mazurie. Le syntagme est sans sujet grammatical tout comme ceux qui suivent. Il s'agit d'ellipses contextuelles, plus précisément d'ellipses de coordination, le sujet grammatical « Die polnischen Familien » se trouvant en position initiale de l'énoncé. La particule séparable, le préverbe (par définition séparable, le préfixe étant inséparable), *hin/ein* est elle-même composée de la particule directionnelle *hin*, désignant normalement un éloignement du point de référence, qui est combinée avec la particule *ein* pour désigner l'entrée dans un ensemble (cf. Schanen/Confais 1989 : 209).

A strictement parler, étant donné que ce sont les familles polonaises qui invitent les visiteurs d'entrer, il serait (plus) correct de dire *baten sie herein*. *hinein* impliquerait que les Polonais se trouvent également à l'extérieur de leur maison ; cf. le DUB :

hi|nein|bit|ten <st. V.; hat>: *bitten*, [mit] *hineinzukommen*.

² Formation : radical du prétérit *bat-* + marque personnelle : -en pour la 3^e personne du pluriel.

Toutefois, comme ce lapsus n'a aucune incidence sur la traduction, on peut faire l'impasse dessus.

Difficulté de traduction : Ne disposant de verbes à particule séparable pour désigner des actions complexes – *bitten* et en même temps l'indication d'un changement de lieu – le français est obligé de recourir à deux verbes pour exprimer le même contenu propositionnel, c'est-à-dire *inviter, prier, proposer* pour *bitten* et *entrer* pour rendre le sens de la particule *hinein*. Etant donné qu'il s'agit d'une action répétitive dans le contexte du récit il convient du reste de traduire par l'imparfait, non pas par le passé simple qui désignerait une action unique. Les verbes *inviter* et *prier* sont suivis, comme *bitten*, du COD *les* (bien sûr un CO/ACC en grammaire allemande !) ; *proposer* a un COI dans sa valence. Tous les trois nécessitent, en revanche, l'utilisation d'une préposition (*de* ou *à*) pour introduire l'infinitif *entrer*.

Traduction proposée : *leur proposaient, les priaient d'entrer ou encore les invitaient à entrer*

Séq. 4 : « ..., winkten den Fremden nach, ... » dans l'énoncé « ...schüttelten die Hände und winkten den Fremden nach, wenn sie zurück in ihre Busse stiegen » (l. 18-9)

Identification et analyse de la séquence : il s'agit à nouveau d'un syntagme avec V2 ou en linéarisation discontinue sans sujet grammatical (ellipse de coordination comme avant) qui a pour base le verbe faible à particule séparable *nach/winken* au prétérit, 3^e personne du pluriel : radical du présent *wink-* + marque faible du prétérit *-te-* + marque personnelle de la 3^e personne du pluriel *-n*. Ce verbe a dans sa valence un complément d'objet au datif, ici sous forme du groupe nominal *den Fremden* de base du pluriel *Fremden* ; le GN est identifié par le déterminatif (article défini) *den* du datif pluriel. La base nominale *Fremde/n* est au datif pluriel, la marque *-n* pour le pluriel et le datif pluriel se superposant. La particule *nach* a ici pour faible contenu sémantique « être derrière, suivre » (cf. Schanen/Confais 1989 : 208), bref : suivre quelqu'un ou quelque chose d'une action d'un certain type.

Difficulté de traduction : à nouveau, le français ne dispose pas de verbe simple pour exprimer l'action complexe désignée par *nach/winken*. Il est de ce fait obligé de recourir aux syntagmes ou collocations *faire des signes d'adieu (aux étrangers)* ou même *faire adieu/au revoir de la main* afin de rendre le sens de cette séquence. Dans le premier cas, on peut « raccrocher » *die Fremden, les étrangers*, sous la forme du groupe prépositionnel *aux étrangers* ; dans le deuxième, cela étant impossible, il s'impose d'exprimer le CO/DAT allemand dans la subordonnée temporelle qui suit.

Traduction proposée : *faisaient des signes d'adieu aux étrangers ou encore faisaient adieu de la main [alors que les étrangers remontaient dans leur bus].*

Une remarque générale au sujet de la terminologie à employer pour le commentaire grammatical des séquences. Le jury accepte a priori toutes les terminologies, à condition qu'elles soient cohérentes. Les candidats peuvent donc recourir à des grammaires universitaires qui font référence en France (i. e. Schanen/Confais : *Grammaire de l'allemand*, mais aussi à Bresson : *Grammaire d'usage de l'allemand contemporain* ou encore Schanen/Cauquil, *La grammaire allemande* et d'autres encore.)

En revanche, l'utilisation de notions relevant de la grammaire française n'est pas acceptée : un COI n'est pas moins direct qu'un COD dans *Ich gebe ihm ein Buch*, il convient donc d'employer le terme complément d'objet au datif pour *ihm* et complément d'objet à l'accusatif pour *ein Buch*. Et contrairement à l'anglais et au français, un article définitif, servant à identifier un groupe nominal, est un déterminatif, non pas un

déterminant, ce dernier terme étant réservé à la désignation de la relation sémantique à l'intérieur de substantifs composés du type *Bus/reise*, *Bus* étant le déterminant, *Reise* le déterminé. On utilisera aussi participe I à la place de participe présent et participe II pour participe passé. Egalement pour l'adjectif : degré zéro (pour : positif), degré I (pour : comparatif), degré II (pour : superlatif). Et le passé composé français n'équivaut pas au parfait ou *Perfekt* allemand.

Il va de soi qu'il faut également s'intéresser à la grammaire française pour pouvoir expliquer les difficultés traductologiques des séquences en question. On pourrait se servir de la grammaire de Riegel, Martin/Pellat, Jean-Christophe/Rioul, René : *Grammaire méthodique du français*, Edition mise à jour 2016. Paris : Puf, 2016 (1994), etc.

Les candidats germanophones qui ont effectué leurs études en Allemagne sont mis en garde contre l'utilisation d'une terminologie allemande traduite en français : un attribut ne désigne pas la même chose en français où il est attribut du sujet ou de l'objet (*Prädikatsnomen* en allemand), alors qu'un *Attribut* allemand est un adjectif épithète en français. D'autres différences fondamentales existent, par exemple un *Vorfeld* allemand correspond à la première position de l'énoncé en français, etc.

Suite à l'observation constatant que nombre de candidats rencontrent des difficultés fondamentales dans la conjugaison des verbes – l'infinitif de *bitten* (dans la séquence *baten sie hinein*) est identifié comme *bieten* ou même *beten*³ – le jury recommande la consultation d'ouvrage de conjugaisons, comme par exemple le livre de Jacques Athias, *Conjugaison allemande* (Paris : Librio, 2011) ou encore, une toute petite *Grammaire allemande* (2011) par le même auteur et éditeur, tout en soulignant que cette dernière sera insuffisante pour faire un commentaire de type « Capes ». Elle fournira toutefois quelques renseignements élémentaires à celles et ceux désireux de se familiariser avec quelques notions rudimentaires.

³ *bitten* – *bat* – *gebeten* (fort) ; *bieten* – *bot* – *geboten* (fort) ; *beten* – *betete* – *gebetet* (faible).

Epreuve d'admission : Entretien à partir d'un dossier
Rapport présenté par mesdames Valérie Desoudin-Benkert et Carine Lemayeur

Notes entre	3 ^{ème} concours du Capes	3 ^{ème} concours du Cafep-Capes
0,5 – 3,75	0	0
4 – 7,75	2	0
8 – 11,75	5	3
12 – 15,75	7	2
16 – 20	10	3
Moyenne	13,93	14,4

Pour cette quatrième édition du concours, le jury a pu constater que les explications et conseils fournis dans les rapports précédents ont profité à bon nombre des candidats.

Nous souhaitons néanmoins rappeler ici que la première partie de l'épreuve est l'occasion de vérifier les aptitudes de ces derniers dans le domaine de la compréhension orale mais qu'elle permet également d'apprécier leurs capacités d'analyse et de synthèse ainsi que leurs connaissances en civilisation et le recul dont ils peuvent faire preuve par rapport à l'actualité des pays de langue allemande. Cette année encore le jury a constaté chez les candidats admis un réel effort de préparation de la partie civilisationnelle, avec des connaissances solides de l'histoire récente et contemporaine.

Bien que la deuxième partie de l'épreuve soit plus déstabilisante, le jury note une bonne préparation à l'analyse des productions d'élèves et à la prise en compte de la mission éducative. De fait, les candidats admis ont également fait montre d'un très bon, voire excellent niveau de maîtrise des deux langues.

Le jury a une nouvelle fois été sensible à la présentation vivante et la participation active et constructive lors de l'une ou l'autre partie de l'épreuve. La plupart des candidats a su rebondir et se laisser guider pour affiner sa réflexion sur la civilisation des pays de langue allemande ou les méthodes actuelles d'enseignement de la langue et le rôle du professeur. Le jury ne peut qu'encourager les candidats à montrer leur envie de communiquer et de partager ce qu'ils ont à dire, autant de qualités indispensables à l'exercice du métier d'enseignant où il s'agira de motiver les élèves et de leur faire partager des connaissances.

Afin que les futurs candidats puissent prendre toute la mesure des visées des deux parties de cette épreuve, il semble bon d'en préciser le déroulement et de détailler les attentes du jury. De plus, ce dernier s'attachera à donner quelques conseils afin de faciliter la préparation et de rassurer les futurs candidats.

Description de l'épreuve dans son ensemble

Durée totale de l'épreuve 1 h, temps de préparation 2 h.

L'épreuve se déroule en deux parties :

- la première partie d'une durée de 30 minutes et en langue allemande est basée sur le compte-rendu et l'analyse d'un document audio ou vidéo. Il s'agit donc à la fois de restituer le contenu mais également de le synthétiser tout en présentant l'intérêt du document du point de vue culturel et/ou civilisationnel.
- la deuxième partie d'une durée de 30 minutes et en langue française est basée sur un dossier comportant une brève description d'une situation d'enseignement et le contenu d'une séquence pédagogique mise en oeuvre dans une classe ainsi que des productions d'élèves réalisées lors de cette séquence : deux productions écrites et deux productions orales des deux mêmes élèves.

Dans chacune des deux parties, le candidat présente dans un exposé initial son analyse et ses réflexions de façon approfondie, claire et structurée. Il s'agit ici pour lui de prendre la hauteur nécessaire à ce travail de synthèse et d'être à même d'explicitier et de commenter habilement les documents, en faisant ressortir leurs enjeux, leurs particularités, voire leurs paradoxes éventuels. A ce de temps de parole du candidat fait naturellement suite un échange dont la finalité est de lui permettre d'étoffer et d'affiner son exposé ainsi que de développer et d'approfondir les points judicieux abordés dans l'exposé initial. Conduit de façon bienveillante, il permet au candidat de parfaire sa prestation, de rebondir sur les questions du jury et d'élargir le sujet afin de montrer l'étendue de ses connaissances, qu'il s'agisse des réalités des pays germanophones ou des réalités pédagogiques. Dans cette partie aussi, il est bon que le candidat fasse preuve de motivation, de dynamisme et d'allant, qualités nécessaires dans l'exercice du métier envisagé.

Contenu de la première partie en allemand

Dans la première partie de l'épreuve, le jury cherche à vérifier chez le candidat la compréhension du document entendu ou visionné ainsi que la qualité de la langue et la capacité à s'exprimer en allemand. Il ne s'agit pas de proposer une restitution paraphrastique du document mais une problématique habile débouchant sur des pistes d'analyse ou de commentaires judicieuses. Rappelons que la nature des documents authentiques (reportage ou interview le plus souvent) ne permet pas toujours une restitution purement linéaire. Ici le jury appréciera tant l'exhaustivité du compte-rendu que l'esprit de synthèse, la pertinence de l'analyse que la mise en évidence de l'intérêt du document d'un point de vue culturel et/ou civilisationnel. Au-delà du compte-rendu et de la mise en relief de la thématique du support, la réflexion est donc à élargir vers des sujets en lien avec le document proposé et les réalités des pays de langue allemande. Afin de dépasser la simple restitution des faits de manière linéaire, le candidat doit analyser et élargir ce qu'il a entendu afin de toucher le contenu explicite et implicite du document tout en s'efforçant d'avoir un discours clair, compréhensible et convaincant. Soulignons enfin qu'il ne s'agit jamais de proposer une lecture du document en vue de son exploitation en classe.

Les documents proposés ont vocation à servir de support et d'incitation à un échange avec les membres du jury, aussi l'entretien qui suit l'exposé est-il destiné à préciser, approfondir et élargir la prestation initiale. Cet échange doit permettre au candidat de montrer au jury l'étendue de ses connaissances sur les pays de langue allemande. Il doit être capable de rebondir sur les pistes lancées par le jury et de continuer par lui-même sur la voie abordée.

Pour réussir, les candidats doivent connaître non seulement l'Allemagne, mais également les pays germanophones voisins, et notamment l'Autriche et la Suisse. Les thèmes abordés traitent de sujets de civilisation, d'histoire, de culture, de société. S'il nous semble peu fécond d'énumérer les anachronismes et confusions, méconnaissances et erreurs criantes entendus lors des dernières épreuves orales, il importe de rappeler que des connaissances qui ne sauraient être parcellaires sur l'histoire récente de l'Allemagne et de ses voisins mais aussi des faits civilisationnels du siècle dernier

ainsi qu'un suivi de l'actualité politique, économique, sociétale et culturelle sont incontournables. En vue de l'exercice du futur métier, il est également nécessaire de s'informer sur le système scolaire de l'Allemagne et de ses voisins, ainsi que de la France, des relations franco-allemandes passées et présentes et de l'histoire de certaines institutions liées à cette amitié. Ainsi, les dates clés de l'histoire sont-elles requises afin de pouvoir remettre en perspective les événements mentionnés dans les documents entendus et les relier à ces derniers ou, lors de l'entretien, aux questions posées. Certains chiffres ou taux qui s'inscrivent dans la vie économique, politique ou sociologique d'une société, tels que le taux de chômage ou celui de la natalité entre autres, sont également à connaître afin de comprendre certaines réactions ou propos tenus dans le document audio que le candidat pourrait être amené à expliciter. La connaissance du système politique avec ses institutions et ses partis permet également de mieux saisir la portée et l'intérêt. Nous souhaitons ici souligner que les meilleurs candidats, loin de se contenter de l'évocation rapide d'un fait, ont su recourir, quand cela était possible, à la présentation et l'analyse de cas et d'exemples tirés de l'histoire, de la littérature, du cinéma, des arts plastiques ou de la musique pour illustrer leur argumentation. Est-il redondant de dire que des connaissances superficielles qui ne sauront mettre en perspective les tenants et les aboutissants du document risquent de rapidement trouver leurs limites lors de l'entretien ?

Description de la deuxième partie en français

Conscient de la difficulté de l'exercice pour des personnes n'ayant jamais enseigné, le jury souhaite préciser que cette partie vise avant tout à identifier les capacités des candidats à avoir une réflexion sur leur futur métier.

Dans cette deuxième partie, il s'agit, après avoir bien lu les consignes des deux exercices de production écrite et orale fournies dans le dossier, de faire une analyse structurée des quatre productions d'élèves sans omettre de dégager leur lien avec la tâche demandée et le travail proposé en amont par le professeur dans le cadre des notions du programme.

Cette analyse s'effectue dans une perspective de diagnostic. Il s'agit de déterminer, d'une part, les réussites et les besoins des élèves, et d'autre part, de voir la relation entre les productions et la tâche demandée, se demander aussi comment cette tâche s'inscrit dans le cadre du dossier. Pour ce faire, rappelons qu'il est bon de lire les consignes avec attention, voire d'en faire une analyse critique, mais aussi de se projeter dans la situation demandée par la tâche (travail fait en salle multimédia, en classe ou à la maison, ...).

Afin de dégager les réussites ou les besoins des élèves, il est nécessaire d'identifier les acquis linguistiques, pragmatiques et culturels des élèves. On ne saurait, cela dit, se contenter d'un listing des réussites et des erreurs, qui doivent être mises en relation avec le niveau demandé aux élèves selon leur niveau d'apprentissage. Il apparaît de plus nécessaire de mettre ces quatre productions en relation entre elles afin de diagnostiquer les acquis et de prioriser les besoins selon les différentes compétences. Ensuite, une remédiation et des apports possibles pourront être proposés.

Concernant le lien entre les productions des élèves et le travail en amont réalisé avec le professeur, il convient d'avoir une réflexion sur les outils pragmatiques, culturels et/ou linguistiques que le professeur aura été amené à apporter à ses élèves lors des séances précédentes. Sachant que le professeur a leur réussite à cœur face à la tâche demandée, le candidat devra également avoir une réflexion sur la consigne, sur la tâche à effectuer et le travail réalisé par l'élève, afin de discerner la pertinence et l'adéquation entre les deux. Précisons ici que le jury n'attend pas des connaissances détaillées de la mise en œuvre d'une séquence, mais des réflexions basées sur le bon sens prenant en compte les avancées récentes de la didactique de l'allemand et mettant en évidence les spécificités et le fonctionnement du système de la langue allemande.

La présentation de cette analyse se doit d'être structurée et claire. Le jury doit pouvoir suivre le

candidat et savoir à tout moment de laquelle des quatre productions il est question. Le candidat doit évidemment prendre en compte l'ensemble des productions.

Une aide à la préparation de cette partie peut être apportée par la lecture de livres du professeur correspondant aux manuels en usage depuis 2005. Dans ces livres, les principes didactiques en vigueur tels que l'approche actionnelle, les tâches à réaliser, la contextualisation, ... sont mis en pratique et explicités en lien avec le manuel de l'élève. Les candidats peuvent donc y trouver des exemples concrets de leur mise en pratique. Les documents se trouvant sur Eduscol peuvent aussi les aider dans cette préparation.

Il est également nécessaire de comprendre le fonctionnement du système linguistique que le candidat va être amené à enseigner à ses futurs élèves : il est incontournable de savoir reconnaître un passif, les différentes places du verbe, une forme de subjonctif II, un impératif, la nature d'une erreur (lexicale ou morpho-syntaxique), ...

Par ailleurs, les séquences proposées étant en lien avec les notions des programmes scolaires et correspondant aux niveaux de langue requis dans les différents cycles, il est indispensable d'avoir consulté les programmes en vigueur, de s'être informé sur les notions à aborder et les niveaux à atteindre selon la classe ou à la fin d'un cycle. Afin de se faire une idée des niveaux mentionnés dans les programmes, il est nécessaire d'avoir consulté de manière attentive le cadre de référence déterminant ces niveaux et qui est à la base de l'enseignement actuel des langues vivantes en Europe, le *Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues* (CECRL). Celui-ci décline entre autres les différents niveaux dans les différentes compétences ou activités langagières.

Pour compléter leur préparation, il s'avère incontournable que les candidats se soient informés sur le fonctionnement de l'institution dans laquelle ils se destinent à entrer. Connaître le fonctionnement d'un établissement, ses différentes instances et ses acteurs, la mission des professeurs (principaux, de langue, de DNL, ...) au sein de l'établissement semble indispensable pour l'exercice du futur métier. Il en va de même de la connaissance de l'organisation et des différents types d'échanges ou de voyages que le professeur sera amené à proposer à ses élèves.

Rappelons encore qu'il est souhaitable, afin de faire montre des qualités requises pour un futur professeur, de présenter un exposé clair et facile à suivre tout en marquant son intérêt et son envie de communiquer d'une voix audible et bien timbrée ainsi que d'une attitude et d'un regard appropriés.

Précisons enfin que le jury, conscient de la nervosité éprouvée dans de telles circonstances, cherche toujours à mettre les candidats à l'aise et conduit l'entretien de façon bienveillante, les questions étant destinées à mener ces derniers vers une réflexion plus approfondie et juste de leur propos. Ainsi, les meilleures prestations ont à nouveau été celles où les candidats ont fait preuve de leur capacité à rebondir sur les pistes lancées par le jury en faisant preuve de lucidité, de réactivité et d'aptitude à nuancer, corriger ou élargir leur réflexion.

Nous souhaitons une bonne préparation aux futurs candidats !